



19e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 30 août 2022 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Assermentation des nouveaux conseillers généraux suppléants.
2. Élection d'un membre des Vert-e-s à la Commission financière, en remplacement de Sven Erard, démissionnaire.
3. Élection d'un membre du PLR à la Commission temporaire de planification territoriale en remplacement de Marc Frutschi, démissionnaire.
4. Rapport d'information du Conseil communal relatif au Service communal de l'action sociale (DEFAS).
5. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit global de CHF 316'000.00 TTC pour pour l'achat d'un camion et de différents agrégats (DREPES).
6. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédits de CHF 10'686'000.-, dont CHF 9'049'000.- d'investissements net, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées (DICI).

7. Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds, déposée lors de la séance du 12 mai 2022 et non développée (texte suit).
8. Question du groupe PVL : "150 ans de l'Ecole d'art et après ?", déposée lors de la séance du 12 mai 2022 et non développée.

Cédric Haldimann
président du Conseil général

Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds

En raison de l'urgence climatique que nous ne pouvons plus ignorer et de la fragilité de notre économie toujours dépendante en grande partie des énergies fossiles (env. 40% - OFS étude 2018), nous demandons **au Conseil Communal d'étudier la possibilité d'engager ou de désigner une personne responsable de la transition énergétique de notre commune.**

Ce-tte responsable pourrait être une personne externe à engager ou travaillant déjà pour la Ville avec un cahier des charges modifié et disposant si nécessaire d'une formation complémentaire.

Nous souhaiterions qu'elle soit capable :

- par ses connaissances des lois et normes,
- par son réseau auprès des acteurs de la transition énergétique (Minergie, Swissolar...),
- par son expérience dans le domaine de la construction et des énergies renouvelables de convaincre et de conseiller la population, les entreprises et les services de notre ville des enjeux et de l'intérêt économique et environnemental que représente les énergies renouvelables.

Pour ce faire, ses principales actions porteraient sur :

- La transition énergétique visant à abandonner le plus possible les énergies fossiles au profit des énergies renouvelables, ce que la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est engagée à faire en installant, par exemple, des panneaux solaires sur des toits. Des progrès sont encore envisageables dans le solaire, l'éolien, l'hydrogène, les PAC ainsi que le chauffage à distance.
- Les économies d'énergie à l'échelle du parc immobilier de la ville. En évaluant, si la consommation des locaux administratifs, publics mais aussi de rendement que possède la ville peut être optimisée. Un exemple pratique pourrait être de s'assurer que le week-end les lumières et ordinateurs sont éteints, les fenêtres fermées, etc.

- Les économies d'énergie dans le domaine privé. Dans cet objectif, il nous semble pertinent que cette personne soit rattachée au service de l'Urbanisme, d'une part pour appuyer certains dossiers et soutenir les initiatives privées par une excellente connaissance des règlements en place, d'autre part pour permettre d'ouvrir un espace de débat sur le juste compromis entre protection du patrimoine et neutralité carbone de notre parc immobilier.

La participation active de cette personne au sein des commissions abordant ces thèmes et une collaboration avec les fournisseurs d'énergie nous semblent également importants.

Ainsi outre un rôle d'intermédiaire / facilitateur-trice entre citoyen-ne-s et services, cette personne pourrait faire économiser à la ville des coûts de chauffage qui ne représente pas moins de 1,75 mio de francs pour les bâtiments publics (comptes 2021).

Cosignataires :

Groupe VERT : C. Piguet, G. Rochat,

Groupe PVL : B. Leitenberg, P. Kaufmann,

Groupe POP : K. Boukhris,

Groupe PS : Silvia Locatelli,

Groupe

Question du groupe des Vert'libéraux au Conseil communal Conseil général 150 ans de l'École d'art et après ?

Pour ses 150 ans, l'école d'art appliquée de La Chaux-de-Fonds organise toute une série de manifestations, expositions et autres promenades artistiques de qualité.

La vénérable institution, qui a vu comme vous le savez a vu défiler d'illustres personnalité comme professeur, Charles l'Eplattenier en-tête et également comme élèves dont un certain Charles-Edouard Jeanneret-Gris dont on connaît, entre autres l'implication tout en sapin dans le chantier précurseur de la Villa Fallet.

La Ville participe notamment sur le plan logistique au succès de ces manifestations d'une des toutes premières écoles d'arts appliqués de Suisse. L'école constitue en tant que filière artistique du CIFOM, un des centres de formation qu'on aimerait voir plus nombreux dans des Montagnes neuchâteloises.

Nous aimerions, profitant de ces festivités d'anniversaire, pour demander à nos autorités de préciser le degré de ses rapports avec l'école, disposent-elle de moyens d'action pour assurer sa pérennité à long terme, voire le développement de nouvelles filières ?

**Pour le Groupe des Vert'libéraux
Pascal Kaufmann
Mai 2020**